



**COURSES**  
COUP DE POUCE.BE

**makro**

**CONDITIONS**

**GÉNÉRALES**

- Ces conditions générales déterminent la durée de validité des bons à valoir obtenus et la durée du sponsoring d'une association par un membre. Le texte complet des conditions est toujours disponible sur [coursescoupdepouce.be](http://coursescoupdepouce.be).
- MAKRO se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'une association, pour des raisons éthiques.
- Les participants épargnent 3% sur le montant payé (facture nette), TVA inclus pour l'association de leur choix. Le montant épargné maximum par année est de 250 €, ce qui correspond à un montant de 8 333 € d'achats chez MAKRO. Le montant brut est la somme de tous les montants des articles achetés, à l'exception de la réduction du personnel, de Makro-in-a-box, des produits et accessoires du tabac, des sacs poubelles communaux ou de la ville, des cartes téléphoniques, des cartes iTunes, des cartes de jeu, d'autres cartes prépayées, des enveloppes, des timbres et des vidanges.
- L'offre de lancement pour les associations participantes se déroule du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin. Les associations qui s'inscrivent à [coursescoupdepouce.be](http://coursescoupdepouce.be) reçoivent, pendant les 3 mois suivant leur inscription, une réduction de 3 % sur leurs factures. Le montant total de la réduction sera versé sur la carte association MAKRO après cette période de trois mois.
- Les montants épargnés par les membres sont reversés sur la carte association suivant un rythme hebdomadaire.
- Chaque association peut épargner un bon à valoir MAKRO de maximum 3 000 € par an via ses membres.
- Période de validité des bons à valoir :
  - o La période d'épargne débute le 1<sup>er</sup> août et s'achève le 31 juillet.
  - o Le bon à valoir obtenu au 31 juillet est valable jusqu'au 31 octobre et vient ensuite automatiquement à échéance.
  - o La nouvelle année d'épargne débute le 1<sup>er</sup> août. À cette date, le soutien d'un sympathisant à une association doit être confirmé. Nous envoyons dès lors une demande à ce propos au sympathisant.